



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2592

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES ET EMPLOI DES JEUNES

M. le président. La parole est à M. François Sauvadet, pour le groupe Nouveau Centre.

M. François Sauvadet. Monsieur le président, je veux tout d'abord regretter, au nom de mon groupe et certainement de l'ensemble des parlementaires, les provocations permanentes auxquelles nous assistons dans cet hémicycle. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*) Nous sommes ici au coeur de la démocratie, il faut respecter les règles de droit et je trouve que votre gestuelle, monsieur Gerin, ne sert pas l'idée que nous nous faisons d'un fonctionnement démocratique normal. (*M. Gerin brandit à nouveau sa photographie.*) Je vous demande, monsieur le président, de ne pas décompter le temps que j'ai utilisé pour exprimer ce qui me paraît être la position de l'ensemble des parlementaires.

M. le président. Posez votre question, monsieur Sauvadet.

M. François Sauvadet. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi.

Nous sommes incontestablement à un moment important, puisque cet après-midi même, le Sénat procède au vote de la réforme des retraites et dès demain après-midi, ce sera au tour de l'Assemblée nationale de se prononcer. Chacun aura alors à prendre ses responsabilités. À ce titre, je voudrais dire très clairement devant la représentation nationale que pas une voix des députés du groupe Nouveau Centre ne manquera pour voter cette réforme des retraites. (*Applaudissements sur les bancs des groupes NC et UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Pas une de nos voix ne manquera, car nous estimons que cette réforme est nécessaire pour l'avenir même de nos pensions, dont il faut assurer le paiement. C'est d'ailleurs une réforme que tous les pays d'Europe ont engagée et, pour ce qui nous concerne, nous assumerons nos responsabilités vis-à-vis de notre avenir collectif. Pour autant, mes chers collègues, monsieur le secrétaire d'État, il faut entendre l'inquiétude qui s'est manifestée, notamment celle des jeunes, qui ont d'ailleurs exprimé plus d'inquiétude quant à leur entrée future dans le monde du travail que quant à leurs retraites. À ce jour, en France, 23 % des jeunes de dix-huit à vingt-quatre ans sont au chômage. Nous souhaitons donc que soit engagé très rapidement un dialogue social portant sur la question de l'emploi des jeunes. J'ai entendu M. Chérèque exprimer le même souhait, portant également sur la question de l'emploi des seniors...

M. le président. C'est terminé, monsieur Sauvadet.

La parole est à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi.

M. François Sauvadet. Non, monsieur le président !

M. le président. Vous avez la parole, monsieur le secrétaire d'État.

M. François Sauvadet. Je n'ai pas terminé !

M. le président. Je vous demande de bien vouloir répondre, monsieur Wauquiez. (*Les députés du groupe NC se lèvent et quittent l'hémicycle. - Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP*)

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi*. Monsieur le président Sauvadet, permettez-moi d'abord de remercier les élus du Nouveau Centre pour leur soutien sur la question des retraites.

Certains, durant le débat sur les retraites, ont voulu opposer l'emploi des jeunes et l'emploi des seniors. C'est non seulement une faute économique, mais également une faute morale. En réalité, quand vous regardez les différents États d'Europe, vous constatez que les seniors qui travaillent ne prennent pas l'emploi des jeunes,

bien au contraire : les pays qui réussissent le mieux en termes d'emploi des jeunes sont aussi ceux qui ont le plus fait pour l'emploi des seniors. Je pense notamment au Danemark, à la Suède ou à l'Allemagne. La réalité est toute simple : le travail ne se divise pas, il se multiplie.

M. Maxime Gremetz. Arrêtez !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. Plus un pays parvient à garder de personnes au travail, plus il crée de richesses, plus ce pays est compétitif, plus il crée d'emplois, plus ses jeunes ont de facilités à accéder au marché du travail.

Établir une opposition entre le travail des jeunes et celui des seniors constitue un raisonnement aussi mortifère que celui des 35 heures et se traduit par autant de destructions d'emplois. Si cette opposition était fondée, notre pays devrait être le mieux placé en termes d'emploi des jeunes, ayant sacrifié l'emploi des seniors depuis de trop longues années.

François Chérèque a effectué hier une ouverture, en proposant à l'ensemble des partenaires sociaux une négociation sur l'emploi des jeunes et l'emploi des seniors. Il a ainsi fait preuve d'une maturité beaucoup plus grande qu'un certain nombre de partis politiques de l'opposition (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR*), car la logique n'est pas d'opposer l'emploi des jeunes à celui des seniors, mais de travailler à la fois sur la question de l'emploi des jeunes et sur celle de l'emploi des seniors. Cette démarche qui va dans la bonne direction ne peut qu'être saluée. Elle marque également la volonté des partenaires sociaux de continuer à avancer au-delà de la question des retraites.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2592

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 octobre 2010